

Compte rendu de l'Assemblée Générale Terre d'ADELES Pessac, samedi 8 avril 2017

Étaient présents-e-s ou représenté-e-s : 96 adhérent-e-s

Les travaux se déroulent en présence de Gladys THIEBAULT (conseillère communautaire et municipale au plan local d'urbanisme), Fatiha BOZDAG (adjointe du 3^e secteur pour la promotion de la biodiversité), Jérémie LANDREAU (adjoint au développement durable et à la participation), Laure CURVALE élue municipale et départementale.

En préambule, remise du rapport d'activité et projection du film, production du club vidéo nature de Terre d'ADELES, atelier enfants-ados animé par Sarah GOURDEL et se déroulant durant les Dimanches d'ADELES.

Ouverture de l'AG à 15h

L'équipe d'accueil signale que le quorum est atteint. Pour 279 adhérent-e-s à jour de cotisation, quorum fixé à 93 adhérent-e-s présent-e-s ou représenté-e-s. Nombre d'adhérent-e-s présent-e-s ou représenté-e-s : 96.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Accueil par Léa YAUNER et Thierry HOFER, co-président-e-s

Ils évoquent la difficulté à organiser cette Assemblée générale suite aux actes de vandalisme, actes qui ont affecté le moral des troupes, permanents, adhérent-es... et mobilisé beaucoup de temps et d'énergie (remise en état, dépôts de plaintes, relations avec l'assureur, mise en place de la sécurisation du site...). Difficultés également liées à l'indisponibilité de plusieurs personnes jusqu'alors piliers de la co-rédaction du rapport d'activité : Dorothée NICQ, Bernard CAZALS et Yvette FILLION. Le Conseil d'administration remercie Thierry du travail qu'il a réalisé ces derniers jours pour mettre en forme le rapport d'activité.

Les co-président-e-s cèdent la parole aux élu-e-s présent-e-s, lesquels remercient l'association de l'invitation et soulignent la qualité du travail réalisé par l'association et son impact positif sur le territoire communal. Jérémie LANDREAU indique que lundi 3 avril a eu lieu le vote du budget de la commune. Terre d'ADELES bénéficiera comme les deux années précédentes d'une subvention de 10 000 €.

1. Rapport d'activité

Présentation sous la forme d'une lecture collective dite « arpentage ». 5 groupes ont été constitués, chacun abordant l'une des cinq thématiques du rapport d'activité (AMAP et circuits courts, SEL d'ADELES, Jardin d'ADELES, cuisiner et manger au jardin d'ADELES, économie circulaire). Objectif de chaque groupe : présenter une synthèse à partir du rapport d'activité, échanger sur le bilan, amener ses propres questionnements.

• AMAP et circuits courts :

AMAP ça veut dire quoi ? L'assemblée connaît la signification du sigle (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Les personnes qui ont planché sur ce thème ont découvert que la charte des AMAP n'obligeait pas à s'approvisionner auprès de producteurs exclusivement certifiés bio. La charte précise les modes de relation entre producteurs et consommateurs. Elle évoque comme producteurs ceux signataires de la charte agriculture paysanne. Pour simplifier, on parle de petits producteurs, de paysans.

Le chiffre d'affaires de 118 000 € généré pour l'ensemble des producteurs est équivalent à celui de l'an dernier. Néanmoins, il se répartit sur un plus grand nombre de producteurs. Certains s'en sortent bien, d'autres beaucoup moins. Le nombre de contrats est en baisse. Des pratiques alimentaires moins carnées et une offre « bio » ou locale en supermarchés à moindre coût ou via d'autres circuits courts semblent expliquer ces évolutions.

Deux demandes de définitions :

- « local » : Marie-Pierre Hofer explique la volonté de la coordination AMAP et circuits courts de favoriser les producteurs installés à moins de 100 km de Pessac. Elle indique que les premiers producteurs contactés au tout début de Terre d'ADELES, il y a 12-13 ans, n'étaient pas girondins. La bio était alors essentiellement une bio viticole. Depuis, nous avons conservé une partie de ces producteurs parce qu'ils ont d'autres clients dans le Bordelais. Cela concerne Martin (jus de pommes de Corrèze) qui venait de reprendre un verger bio. Depuis, nous avons identifié des producteurs plus proches mais il n'est envisageable de laisser tomber les « anciens ». Pour autant, une majorité des producteurs sont désormais installés en Gironde.
- « Commerce équitable » : globalement, il s'agit d'acheter les productions à un prix supérieur à la moyenne des cours mondiaux, 10 % a-t-on entendu, afin de permettre aux paysans, quelquefois associés en coopératives, de vivre plus dignement. Un débat s'est engagé sur les différentes démarches, les différents certificateurs dont Max Havelar est apparu comme moins équitable que d'autres, Pierre indiquant qu'a contrario, l'introduction en grande distribution de produits « Max Havelar » avait permis une démocratisation du commerce équitable. La question des labels et certifications reste posée. Chantal R. indique que la Scop Cafés Michel travaille avec des producteurs originaires de plusieurs continents, des certificateurs différents. L'AG a émis le souhait d'en savoir plus et de solliciter, peutêtre à l'occasion de la prochaine Journée Portail Ouvert, un temps d'échanges avec la Scop. La JPO

aura lieu le dimanche 18 juin avec comme thème « jardins du monde », le lien avec les producteurs de Cafés Michel rentre dans cette thématique.

SFI d'ADFLES

Le groupe a revisité avec brio les fondamentaux du SEL. Au cœur des SEL : apprendre à donner, apprendre à recevoir. À partir d'une fraise (fruit mais aussi unité de compte du SEL d'ADELES), le groupe a alors illustré sur l'affiche ci-dessous les différents apports du SEL.



Linda DENCH et Danielle VERGNAUD ont évoqué le site Community Forge du SEL d'ADELES http://selterredadeles.communityforge.net. Ce site commun à de nombreux SEL (services d'échanges locaux), est mis en route et pourrait être plus largement utilisé. Il permettrait de garder la mémoire des échanges.

Jardin d'ADELES

- 13 000 m² dont 2 900 m² dédiés au micro-maraîchage, 2 000 m² à l'École des Jardins.
- Questions-réponses : Q. C'est quoi, c'est qui la coordination École des Jardins ? R. : Chantal Ribière précise qu'il s'agit de 8 personnes parmi les 39 bénéficiant d'une parcelle. La coordination EDJ organise les chantiers collectifs, le renouvellement de l'accès aux parcelles quand elles se libèrent...
- Q. : Comment fait-on pour accéder à une parcelle ? Réponse : 1. adhérer à Terre d'ADELES, 2. Présenter sa demande à la coordination <u>coord.edj@listes.terredadeles.org</u>. Chantal annonce que depuis une semaine, toutes les parcelles sont occupées. Une liste d'attente est constituée pour les adhérent-e-s qui se présentent.
- Q. : J'ai lu « gestion différenciée », de quoi s'agit-il ? Réponse de Patrick GARCIA et Thierry HOFER : c'est une façon d'entretenir différemment des espaces en prenant en compte leur vocation et un entretien écologique. Ainsi, dans le verger, les allées sont entretenues par les poules, parfois tondues en complément. Cela permet au public de s'y promener. Suite à une formation gestion différenciée donnée, en juin dernier, par Antoine et Thomas, deux étudiants en licence 3 de biologie en stage, il a été décidé de préserver la biodiversité du secteur le long du grillage. Place désormais à une fauche tardive, c'est-à-dire après la floraison afin de favoriser semis naturel et refuge pour la faune.
- Q.: Demande de précision sur le collectif « Pas de Bras, Pas de Chocolat ». R.: Il regroupe une demi-douzaine de familles qui cultivent en commun des planches autour de la yourte. Elles se répartissent les récoltes. Une majorité des planches bénéficie du goutte-à goutte. Actuellement une place est disponible. Contact auprès de Françoise HERNANDEZ.
- Q. : Que se passe-t-il quand on considère qu'on a trop d'un légume dans le panier d'ADELES ? L'exemple de piments produits par Julien PESCI est cité. R. : Est évoqué le légume d'échange (légume du jardin mis à disposition par la coordination paniers), la possibilité d'échanger les légumes non souhaités via le SEL.
- Suggestion : en complément du questionnaire de satisfaction, serait-il possible de mettre en place une rencontre-bilan de la production afin de choisir les futurs légumes ? Louis indique que cette rencontre a lieu chaque année. Il constate que peu de personnes y participent.

Économie circulaire

La thématique a pu apparaître moins riche que les autres. Pourtant le rapport d'activité fait état de plusieurs filières de valorisation de déchets, et des tonnages conséquents pour ceux que l'association a pu évaluer. Mais il est impossible d'évaluer par exemple les déchets évités par les échanges au sein du SEL.

Le groupe a pointé le nombre d'entreprises dont Terre d'ADELES valorise les déchets, leur permettant de limiter ou éviter la mise en décharge ou en déchetterie : AIPAC, SoBio, établissement Robert Léglise, SCOP Cafés Michel, des artisans élagueurs, l'ONF... peut-être prochainement la légumerie de l'ESAT de Magellan. Louis AKKOUCHE a présenté le stage vermicompostage du 29 avril. Il permet, pour un prix adapté, de se former au vermicompostage et de repartir avec une vermicaisse et les vers. Le Printemps du Bourgailh pourrait être l'occasion de promouvoir ce stage! L'idée d'aller sur le marché pour trouver des stagiaires a été émise.

· Cuisiner et manger au jardin d'ADELES

Toutes les personnes présentes s'accordent sur la nécessité de bâtir une cuisine accessible en toute saison afin de valoriser les nombreux savoir-faire culinaires de l'association. Suite au forum ouvert « Cuisiner et manger au Jardin d'ADELES », brillamment animé par Pierre PÉROT, une programmation des besoins en bâtiments a été arrêtée : 130 m² de bâtiments (cuisine, salle polyvalente pour les repas, des formations, des projections..., vestiaires pour les permanents et les bénévoles, locaux de stockage des légumes et de rangement des outils), un toit de 330 m² permettant de dégager une halle de 200 m² pour accueillir, tout au long de l'année, AMAP et circuits courts. La toiture pourrait supporter des panneaux photovoltaïques.

Première évaluation des coûts de construction : Léa a obtenu un devis de la SCOP Nature et bois. Coût du projet : 76 000 €. Thierry Hofer précise que lorsque la Ville a proposé à Terre d'ADELES d'aménager le Jardin d'ADELES, elle lui a confié un budget de 135 000 €. Terre d'ADELES a alors fait appel au cabinet IFA Conseil pour assurer la coordination de l'opération : identification des besoins, programmation, sélection des entreprises, suivi des chantiers, rendus des comptes. Il propose pour le projet Cuisiner et manger au JDA de s'adosser à une coordination, pourquoi pas salariée. Le Conseil d'administration lui a donné mandat pour répondre à un appel à projet de la fondation Carasso. Thierry a établi un budget de 115 000 € comprenant la construction des bâtiments en éco-construction avec participation de bénévoles, la création d'un poste de coordinateur ou coordinatrice à mi-temps durant 9 mois et la création en 2018 d'un poste d'intendant-e cuisine à l'image du poste d'intendant-e jardin.

À l'issue de ces échanges, le rapport d'activité a été mis aux voix : 0 vote contre, 0 Abstention, Pour : tous les présents et représentés

→ Adoption du rapport d'activité à l'unanimité.

Intervention de Fatiha BOZDAG, élue de Pessac, adjointe du 3° secteur, celui du Jardin

Elle évoque les actes de vandalisme et réaffirme le soutien de la ville. Elle invite l'association à présenter des devis afin de faire valoir le préjudice réel, même si elle note que l'association sait faire avec des moyens limités en procédant elle-même à la remise en état. Elle félicite l'association de l'animation de l'Assemblée générale, trouvant la lecture collective du rapport d'activité (arpentage) dynamique, permettant des échanges en profondeur, à l'image même de l'association.

2. Rapport financier

Chaque participant-e reçoit le compte de résultats simplifié de l'année 2016. Thierry HOFER précise que le Conseil d'administration n'a pu faire mieux suite à l'indisponibilité d'Yvette FILLION et de Bernard CAZALS. Yvette a assuré tout au long de l'année un suivi très précis des rentrées financières, des engagements de dépenses, de la trésorerie et un suivi administratif des obligations légales et contractuelles de Terre d'ADELES. Le Conseil d'administration l'en remercie vivement.

Jusqu'alors, le cabinet IFA Conseil dirigé par Bernard CAZALS assurait un soutien administratif et un accompagnement aux projets de Terre d'ADELES (relations avec les partenaires, mise en forme de dossiers, négociation d'agrément, suivi financier et du comptable...). Bernard mettait ainsi en forme le rapport financier sur quatre pages. Bernard a annoncé que suite au développement de son activité, il n'était plus en mesure d'assurer sa prestation d'accompagnement de Terre d'ADELES. Le Conseil d'administration le remercie de la qualité de son travail.

Thierry HOFER souligne la nécessité de trouver des relais. Le Conseil d'administration a évoqué comme piste un recrutement de coordinateur ou d'une coordinatrice. Thierry souligne que cette fonction est restée vacante depuis le départ de Dorothée, laquelle a assuré cette fonction, bénévolement puis comme salariée à quart temps. Elle mérite d'être remise au goût du jour, sous peine de fragiliser le fonctionnement de l'association. Lecture est faite des produits et charges de l'année.

- Les produits sont restés stables (82 960 € en 2015, 83 843 € en 2016). La part de l'autofinancement, productions vendues (paniers d'ADELES, prestations d'accueil de groupe, soirée de soutien...) est importante : 50 % des recettes.
- Le montant global des charges a augmenté passant de 77 647 € en 2015 à 85 918 € en 2016. En 2015, Dorothée était salariée à quart temps. En 2016, elle ne l'a été que quatre mois. Pour pallier son départ en tant que salariée, Terre d'ADELES a fait appel à l'association Place Aux Jardins en complément de la prestation d'accompagnement au micro-maraîchage qu'elle réalise depuis quatre ans. Cette organisation implique une augmentation des charges externes (39 370 € au lieu de 27 829 €). La masse salariale aurait dû baisser mais le Conseil d'administration a décidé de revaloriser de 10 % le salaire de l'intendant du jardin à partir de juillet.
- En conséquence, les comptes font apparaître un déficit de 2 075 €.

Thierry indique n'avoir pu obtenir à temps du comptable prestataire de l'association un bilan exact de la situation du patrimoine de l'association, une correction concernant l'attribution d'une subvention de 8 000 € restant à intégrer, perçue d'avance et affectée en totalité à l'exercice 2017.

Pierre PÉROT et d'autres trouvent la présentation du compte de résultat trop simpliste. Le Conseil d'administration n'a pu faire mieux cette année. Pierre propose son aide pour la prochaine Assemblée générale.

Le rapport financier est mis au vote :

Contre : 0, Abstention : 5, Pour : le reste des présent-e-s et représenté-s

→ Rapport financier adopté.

3. Budget 2017

Thierry évoque le budget 2017. Il a été préparé par Bernard CAZALS et se monte à 111 870 €. Le recrutement de Christopher LOUSTEAU dès avril en tant qu'intendant jardin et la réalisation du parcours pédagogique « biodiversité alliée du jardin » expliquent le montant des charges. En produit, l'augmentation est absorbée par l'espoir d'attribution de subventions publiques et privées et une recette constatée d'avance de 8 000 €. Le budget présenté ne tient pas compte du budget nécessaire à la construction des bâtiments évoqués lors du débat sur le rapport d'activité, soit un montant total sur les exercices 2017 et 2018 de 115 000 €.

Marie-Pierre souligne la nécessité de bras pour faire aboutir le projet de construction. Dorothée appelle à être vigilants et épauler Thierry.

4. Montant des adhésions

Le Conseil d'administration propose de maintenir en l'état le montant des adhésions.

Pas de débat. Proposition mise au vote :

Contre : 0, Abstention : 0, Pour : l'ensemble des présent-e-s et représenté-e-s

→ Maintien en l'état des montants des adhésions.

5. Élection du Conseil d'administration

2 administratrices élues l'an dernier ont donné leur démission pour raisons personnelles (elles continuent de soutenir l'association mais dans un autre cadre) : Yvette FILLION et Christèle SÉGATO

Le mandat de deux ans de 5 administrateurs /administratrices arrive à terme :

Patrick GARCIA, Marie-Pierre HOFER, Thierry HOFER, Zineb SEUVE, Léa YAUNER.

Candidatures présentées dans les délais prévus au règlement intérieur de l'association : Yves CASTINEL, Marie-Pierre HOFER et Thierry HOFER. Trois autres candidatures ont été présentées hors délai : Louis AKKOUCHE, Patrick GARCIA, Zineb SEUVE. Proposition est faite de retenir leurs candidatures.

Contre: 0, Abstention: 0, Pour: l'ensemble des présent-t-e-s ou représenté-e-s → 6 candidatures retenues:

Louis AKKOUCHE, Yves CASTINEL, Patrick GARCIA, Marie-Pierre HOFER, Thierry HOFER, Zineb SEUVE

Procédure de vote :

Proposition de vote à bulletin secret :

Pour : 0, Abstention : 0, Contre : l'ensemble des présent-e-s ou représenté-e-s

→ proposition rejetée : le vote se fera à main levée

Proposition de vote candidat par candidat :

Pour : 0, Abstention : 0, Contre : l'ensemble des présent-e-s ou représenté-e-s

→ proposition rejetée : le vote concernera la liste des candidat-e-s

Mise au vote liste des 6 candidat-e-s :

Contre: 0, Abstention: 0, Pour: l'ensemble des présent-e-s et représenté-e-s

→ intègrent ou ré-intègrent le Conseil d'administration : Louis AKKOUCHE, Yves CASTINEL, Patrick GARCIA, Marie-Pierre HOFER, Thierry HOFER, Zineb SEUVE.

Le conseil d'administration 2017 est composé de Thierry HOFER, Marie-Pierre HOFER, Dorothée NICQ, Patrick GARCIA, Yves CASTINEL, Zineb SEUVE, Martine BOURGELAS, Louis AKKOUCHE, Sarah GOURDEL.

6. Questions diverses

Pierre Pérot ressent un manque de fluidité dans la communication de l'association. Il cite comme exemple de n'avoir pas trouvé le lieu de l'Assemblée générale sur le wiki. Le Conseil d'administration n'avait pas pensé utile de donner cette information sur l'agenda compte tenu des différents courriels, des annonces spécifiques, des relances dans les Potins ainsi que des courriers postaux adressés aux personnes non utilisatrices d'internet. Zineb Seuve lance un appel à recréation de la commission communication. S'accordant sur la nécessité de revoir les modalités de communication de Terre d'ADELES, elle invite chaque adhérent-e à adopter une posture de consomm'acteur et non de consommateur, posture fondatrice de l'association.

À l'issue de ces échanges, l'Assemblée générale est déclarée close à 18h.